

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 13 FEVRIER 2024**

L'An deux mille vingt-quatre, le treize du mois de février à dix-huit heures, les membres du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes Campagne de Caux convoqués, se sont réunis au sein de la salle de réunions de la Communauté de Communes Campagne de Caux sous la présidence de Serge GIRARD. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis aux membres du Bureau le lundi 05 février 2024.

Etaient présents : GIRARD Serge, Président, CARLIERE Frédéric, 1er Vice-Président, MOIZAN Gérard, 3^{ème} Vice-Président, GEULIN Isabelle, 4^{ème} Vice-Présidente, FLEURY David, 6^{ème} Vice-Président, BRULIN Corinne, 7^{ème} Vice-Présidente, JEZEQUEL David, 9^{ème} Vice-Président, ROSE Marc, 1^{er} membre du bureau, SOLINAS Christian, 2^{ème} membre du bureau, PAUMELLE René, 3^{ème} membre du bureau, VANIER Pascaline, 4^{ème} membre du bureau

Excusés :

- DUBOCAGE Kevin, 2^{ème} Vice-Président,
- VANDERMEERSCH Aldric, 8^{ème} Vice-Président,

Pouvoir de :

- M. NIEPCERON Hervé, 5^{ème} Vice-Président à M. CARLIERE Frédéric, 1er Vice-Président,

Assistaient également à la réunion : Mme MIUS Sandrine, Directrice Générale des Services, Mme ESTIVAL Audrey, Directrice Générale Adjointe Pôle Cadre de Vie

Nombre de Membres en exercice	14
Nombre de présents	11
Quorum	8
Nombre de votants	12

Délibération n° B007/2024

OBJET : AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION D'AUTORISATION D'UTILISATION DE LA MARQUE COLLECTIVE GUID'ASSO INFORMATION

OBJET : AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION D'AUTORISATION D'UTILISATION DE LA MARQUE COLLECTIVE GUID'ASSO INFORMATION

Exposé des motifs valant note explicative de synthèse au sens de l'article L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de la Communauté de Communes Campagne de Caux ;

A la suite de la demande déposée par l'Espace d'accompagnement aux Associations en date du 5 octobre 2023.

Vu l'avis favorable à l'autorisation de la marque collective « Guid'Asso-information » émis par l'instance régionale de gouvernance Guid'Asso réunie le 7 novembre 2023.

L'Etat et la Communauté de de Communes Campagne de Caux conviennent d'un commun accord de l'intérêt de remplir les missions d'accueil et d'information, en faveur de tous les de la vie associative.

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, décide :

A l'unanimité

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention pour une durée de 3 ans afin d'enrichir l'offre de services au sein de l'Espace d'accompagnement aux associations.

Serge GIRARD,
Président de la Communauté de
Communes Campagne de Caux

**Communauté de Communes
Campagne de Caux
52 Impasse du Lin
76110 GODERVILLE**

